PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS / QUALIFICATIONS





Les titres, diplômes, certifications professionnelles indiqués dans le tableau ci-dessous peuvent donner droit à équivalence et à dispense d'épreuves des prérequis à l'entrée, des exigences préalables à la mise en situation pédagogique ou blocs de compétences constituant le CQP Animateur de Loisir Sportif :

EQUIVALENCES, DISPENSES D'ÉPREUVE

TITRES OU DIPLÔME	TESTS TECHNIQUES	EPMSP	BC1	BC2	вс3
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option JSJO	X Option JSJO	X Option JSJO	1-a	Х	Х
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option JSJO	X Option JSJO	X Option JSJO	1-a		
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option AGEE	X Option AGEE	X Option AGEE	1-b	Х	Х
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option AGEE	X Option AGEE	X Option AGEE	1-b		
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option ARPO	X Option ARPO	X Option ARPO	1-c	Х	Х
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option ARPO	X Option ARPO	X Option ARPO	1-c		
RNCP37191 BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques pour tous	x 3 options	x 3 options	1-a,b,c	х	
RNCP37106 BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités de la forme option cours collectifs	X Option AGEE	X Option AGEE	1-b	х	
RNCP28573 / RNCP28557 / fiches RNCP spécifiques BPJEPS spécialité éducateur sportif et animateur toutes mentions				Х	

Le contenu des titres, diplômes, certifications professionnelles indiqués dans le tableau ci-dessus donnant droit à l'équivalence d'un ou plusieurs blocs de compétences est indiqué en annexe n°6 « Contenu des titres, diplômes, certifications professionnelles donnant droit à l'équivalence d'un ou plusieurs blocs de compétences ».

A noter que les blocs de compétences suivants sont de blocs de compétences transversaux à d'autres CQP de la branche du sport. Les CQP disposant d'un ou deux blocs transversaux permettent à leurs titulaires de disposer d'une équivalence sur ces blocs.

- « Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif »
- « Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives » 20.1 Modalités